

terre des hommes suisse

SPÉCIAL
TRAVAIL
DES ENFANTS

Un enjeu
d'actualité

Participation des
enfants : il est
temps d'écouter !

Sur le terrain
en Bolivie, Haïti,
Inde et Suisse



n° 129 mars 2018



Panorama des projets soutenus par Terre des Hommes Suisse en matière de lutte contre le travail des enfants

HAÏTI

- Protection des enfants employés domestiques

PORT-AU-PRINCE

PÉROU

- Prévention de la traite juvénile

CUZCO ET MADRE DE DIOS

BOLIVIE

- Promotion des droits et protection des enfants travailleurs

POTOSÍ

BURKINA FASO

- Prévention des risques liés à l'orpaillage

NAMENTENGA ET SANMATENGA

SÉNÉGAL

- Protection contre les pires formes de travail des enfants

MBORO

- Prévention de la mendicité des enfants vulnérables

DIOURBEL

MALI

- Promotion des droits et protection des jeunes aides familiales

BAMAKO

- Soutien des jeunes aides familiales et prévention de l'exode

BAMAKO ET ZONES RURALES

- Lutte contre le travail des enfants en zone minière

SIKASSO

INDE

- Scolarisation des enfants travailleurs

GWALIOR

- Protection des enfants en migration

ODISHA ET TELANGAN

- Prévention de la migration à risque des enfants et de leur famille

BENGALE OCCIDENTAL

- Lutte contre la migration à risque et protection des enfants

BENGALE OCCIDENTAL

- Lutte contre le travail des enfants à travers l'éducation

BENGALE OCCIDENTAL

Grâce à Terre des Hommes Suisse, près de 15 000 enfants et adolescents travailleurs bénéficient chaque année de mesures de protection, d'accès à l'éducation ou la formation, et d'accompagnement spécifique.

Enfances sacrifiées : agissons !

Les pires formes de travail sont un fléau qui prive nombre d'enfants de leur innocence, de leur droit à être protégés, à vivre en bonne santé, à jouer ou à accéder à l'éducation et la formation. Leur enfance est souvent sacrifiée sur l'autel de la pauvreté qui entraîne l'ensemble de la famille dans une lutte pour la survie... généralement payée au prix fort. Rien ne peut justifier qu'un enfant soit exploité. Malheureusement, si la Convention relative aux droits de l'enfant et les lois de la plupart des pays interdisent strictement l'exploitation des mineurs, leur application reste trop souvent partielle. Nous devons toutes et tous agir pour lutter contre ces délits qui touchent plus de 150 millions de jeunes dans le monde. Terre des Hommes Suisse œuvre par une approche globale. Concrètement, elle travaille en amont pour empêcher les enfants d'être victimes de ces pires formes, grâce à la sensibilisation des populations, la promotion d'un revenu digne pour les parents, le maintien des enfants à l'école. L'association aide également les jeunes à s'extraire des situations intolérables – en leur offrant protection et écoute –, et dénonce celles et ceux qui les exploitent. Enfin, considérant que nombre d'enfants n'ont pas d'autre alternative, et pour autant que leur travail ne soit pas préjudiciable à leur santé ou à leur accès à l'éducation, Terre des Hommes Suisse accompagne les jeunes travailleurs, les encourage à devenir acteurs de changement et à se construire de nouvelles perspectives d'avenir. ●

Sommaire

- 4-5 Le travail des enfants : un enjeu d'actualité**
- 6-7 Participation des enfants : il est temps d'écouter !**
- 8 Inde**
L'incroyable parcours de Reshma.
- 9 Haïti**
Elargir la protection et le soutien aux restaveks.
- 10 Bolivie**
En Bolivie, des enfants syndiqués font changer des pratiques.
- 11 La parole à Eylah Kadjar Hamouda**
- 12-13 Suisse**
Des jeunes sont sensibilisés aux composants des téléphones portables.
- 14 Infos**
- 15 Ça vous intéresse !**
Quelques chiffres clés.
- 16 Vente de mouchoirs en mars**

Un grand MERCI à l'imprimerie **Chapuis** qui contribue à cette publication.

Journal Terre des Hommes Suisse
31, ch. Frank-Thomas
1223 Cologny - Genève
tél. 022 736 36 36
fax 022 736 15 10
secretariat@terredeshommesuisse.ch
www.terredeshommesuisse.ch
facebook.com/terredeshommesuisse

ccp 12-12176-2
compte bancaire
CH56 0483 5036 4896 2102 2
crédit suisse 1211 Genève 70

Rédactrice responsable
Souad von Allmen

En plus des signataires des articles, ont participé à ce numéro
Doris Charollais
Sandrine Maillard
Sandra Mayland
Catherine Ojalvo
Charlotte Pianeta

Graphisme
Sophie Marteau

Tirage : 25 000 exs.

Terre des Hommes Suisse est une organisation de coopération au développement qui s'engage pour l'enfance et un développement solidaire. Elle travaille avec ses partenaires dans 9 pays du Sud et sensibilise le public suisse aux réalités Nord-Sud. Elle fait notamment partie de Terre des Hommes Fédération Internationale et de la Fédération genevoise de coopération.

TdH est membre du bureau central des œuvres de bienfaisance (ZEW0) depuis 1988.



Le travail des enfants, un enjeu toujours d'actualité

La lutte contre les pires formes de travail des enfants est au cœur des actions de protection menées par Terre des Hommes Suisse et ses partenaires sur le terrain.

Terre des Hommes Suisse inscrit son action de protection des enfants dans le cadre de la Convention relative aux droits de l'enfant qui stipule clairement « le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, moral ou social¹ ». Cependant, la position de Terre des Hommes Suisse dans la lutte contre l'exploitation des enfants au travail est fortement marquée par le pragmatisme. Le lien de cause à effet entre la pauvreté des familles et le travail des enfants n'est plus à démontrer : les revenus familiaux influencent grandement la nécessité ou non, pour les enfants, de contribuer à leur propre subsistance et à celle de leur famille. De même est reconnu le rôle de l'éducation

comme moyen de prévention mais aussi de protection contre l'exploitation au travail des enfants. Les organisations partenaires de Terre des Hommes Suisse prennent en compte ces différentes thématiques sur le terrain.

Définitions des pires formes

Le cadre international de lutte contre le travail des enfants est régi par un langage tourné vers l'anglais, qui distingue : *child work*, *child labour* et *worst forms of child labour (hazardous)*, tandis qu'en français, on ne parle que de travail des enfants et des pires formes de travail. Débat de sémantique uniquement ? Non, car en anglais, une distinction est faite entre de petits travaux qui ne portent pas atteinte au développement de l'enfant et un « labeur » inadéquat par rapport à l'âge de l'enfant. Ce qui pourrait sembler un détail se retrouve dans

les différentes approches prônées par les gouvernements, les ONG ou encore les agences multilatérales. Les uns s'attellent à prioriser la lutte contre les pires formes de travail en développant une approche de protection de l'enfant travailleur et le droit à un travail digne pour tous, alors que le courant « abolitionniste », plus radical, cherche à éradiquer toutes les formes de travail des enfants, en postulant qu'il les détourne forcément du chemin de l'école et représente un fait nuisible à leur développement. Dans un cas comme dans l'autre, l'ensemble des acteurs insistent sur l'importance, dans l'immédiat, de protéger les enfants qui travaillent dans des conditions portant préjudice à leur santé physique ou psychique, et de se mobiliser pour l'avènement d'un monde dans lequel aucun enfant ne sera obligé de travailler pour assurer sa subsistance et celle de sa famille.

© TdH, Bolivie : Laurence Froidevaux, Haïti : David Naville et Olivier Grobet, Inde : Christophe Roduit et CID, Pérou : Yves Magat



L'approche de Terre des Hommes Suisse

Consciente de la réalité du terrain, et à défaut de pouvoir abolir immédiatement le travail des enfants, Terre des Hommes Suisse a choisi de mettre la priorité sur la lutte contre les pires formes de travail des enfants et d'améliorer les conditions de vie des autres enfants travailleurs, tout en insistant sur l'importance de leur scolarisation et de leur formation. Elle considère le travail forcé, l'esclavage, le trafic d'enfants, l'exploitation sexuelle, les enfants impliqués dans les conflits armés et les activités illicites comme des crimes et des violences graves à l'égard des enfants.

Terre des Hommes Suisse reconnaît aussi que le travail des enfants génère des difficultés pour leur maintien dans un cursus de formation, ce qui limite leurs choix d'avenir. C'est dans cette optique que l'organisation s'efforce de garantir l'élaboration de projets de vie et privilégie l'accès à des formations contextualisées et valorisantes, y compris professionnelles.

Globalement, dans le cadre de sa lutte contre les pires formes de travail, Terre des Hommes Suisse, avec ses partenaires sur le terrain, intervient selon une approche de protection qui se décline sur trois niveaux. Tout d'abord, en amont, elle cherche

à prévenir le phénomène par le biais de campagnes d'information et d'actions de sensibilisation auprès des enfants, de leur famille ou de leur communauté, et propose des alternatives telles que le maintien de la scolarisation, des formations professionnelles et des activités génératrices de revenus pour les familles.

Une approche pragmatique dans l'intérêt de l'enfant

La prévention n'est malheureusement pas suffisante. Les enfants victimes des pires formes de travail reçoivent les soutiens et services nécessaires : appuis juridiques, avec suivi des dénonciations, accompagnement psycho-social et médical qui privilégie la prise en charge par des services étatiques, pour autant que ceux-ci fonctionnent, ou par des partenaires de la société civile. Au bout de ce processus, l'enfant ou le jeune est réinséré dans des conditions propices à son développement personnel. Dans l'idéal, l'enfant qui a été retiré des pires formes de travail vit auprès d'une famille attentive à son bien-être. On lui propose alors des formations qui lui ouvrent des perspectives en lien avec son projet de vie – projet lui permettant de s'autodéterminer, c'est-à-dire de

savoir qui il est, dans quelle société il évolue et quelle place il souhaite y prendre, notamment à travers une orientation professionnelle.

Changements lents mais positifs

Sur le plan mondial, depuis une quinzaine d'années, ce sont quelque 96 millions d'enfants qui se sont affranchis de la nécessité de travailler, tandis que le nombre d'enfants impliqués dans les pires formes de travail aurait diminué de moitié. Un impact encourageant pour toutes les institutions qui œuvrent en ce sens. Mais les projections futures prévoient toujours 121 millions d'enfants qui travailleraient dans des conditions inacceptables en 2025.

Dans cette perspective, Terre des Hommes Suisse réaffirme sa volonté de contribuer à la diminution des pires formes de travail. Elle s'inscrit dans la promotion des Objectifs du développement durable, s'entoure de partenaires locaux pertinents qui mettent en œuvre des stratégies de lutte innovantes et reconnues, et travaille en réseau sur le plan national comme international, pour faire en sorte que des changements réels permettent aux enfants de vivre un autre avenir. ●

¹ Article 32 de la Convention relative aux droits de l'enfant.



Il est temps d'écouter !

Il est temps d'écouter les enfants, de prêter attention à leurs paroles, à leurs ressentis, à leurs opinions. La campagne « It's time to talk » porte leurs voix auprès de la communauté internationale.

Il est temps d'écouter les enfants parler de ce qui les concerne, même lorsque les thèmes abordés sont sensibles. C'est à partir de ces postulats que la campagne internationale « It's time to talk » a été conçue et réalisée, à l'initiative de Terre des Hommes, de Safe the Children et de Kindernothilfe. Ce vaste projet participatif a pour but de permettre aux plus jeunes de s'exprimer spécifiquement sur le travail des enfants. Car même si elle touche directement plus de 150 millions d'enfants dans le monde, la réflexion sur la problématique du travail infantile a été et reste encore trop souvent l'apanage des adultes. La volonté d'écouter ce que les filles et les garçons économiquement actifs ont à dire à propos de leur travail ne signifie pas pour autant assumer cette réalité comme inéluctable, ni encore moins la cautionner. Elle traduit simplement un engagement important : concrétiser le droit des enfants à exprimer leur opinion, et la prendre en compte dans le cadre des questions qui les concernent.

Des méthodologies adaptées

« It's time to talk » a impliqué plus de 1800 enfants âgés de 5 à 18 ans, issus de 36 pays à travers le monde, qui ont pu parler de leur vécu d'enfants travailleurs, de leurs aspirations et de leurs rêves, mais aussi de ce dont ils ont besoin pour se sentir protégés et des difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne.

Pour donner la parole aux enfants et les écouter réellement, il a fallu créer des conditions favorables. Des espaces sécurisés ont ainsi été mis en place dans le cadre de cette campagne, afin que les enfants puissent

témoigner de leur vécu aisément et sans craintes. Des outils adaptés, à travers notamment le dessin, ont également favorisé l'expression au-delà des mots.

Constats et recommandations

Durant les ateliers de consultation, les enfants ont parlé avec fierté de leur volonté de contribuer concrètement à la vie de leur famille, et de ce que le travail leur apporte en termes d'apprentissage et de compétences. Nombreux sont les enfants à avoir souligné que le travail leur permet d'assumer une partie de leurs frais de scolarité. Mais ils ont aussi raconté ce qu'ils détestent et les tâches pénibles que les adultes les obligent parfois à assumer. Ils ont également évoqué les risques liés à leurs activités, notamment lorsque celles-ci se déroulent dans la rue ou hors du

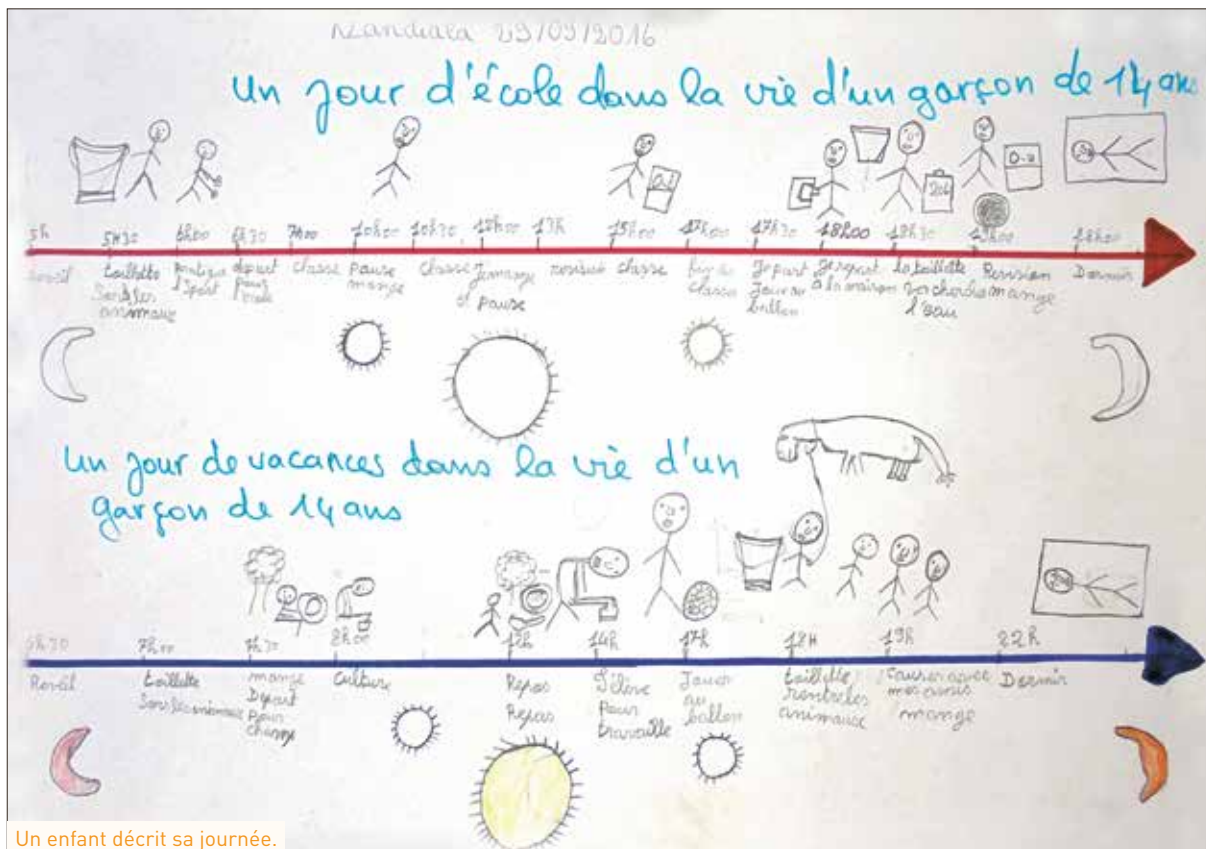
contexte familial, et la fatigue qu'ils ressentent tout au long de ces journées bien trop astreignantes, qui dépassent leurs forces. Les enfants ont, enfin, rappelé la responsabilité des adultes dans leur protection.

Le travail des enfants dans l'agenda mondial

Depuis 1997, l'Organisation internationale du travail (OIT) organise, à échéances régulières, une conférence sur l'élimination du travail des enfants, dans le but de réunir autour d'une même table non seulement les États, mais également de nombreux partenaires sociaux qui peuvent jouer un rôle actif implicite. Malgré les progrès réalisés au cours des vingt dernières années, les objectifs ambitieux qui avaient été fixés lors des précédentes conférences n'ont pas été atteints. La IV^e Conférence mondiale sur



« Quel impact a le travail sur mon corps ? »



Un enfant décrit sa journée.



© Time to Talk: Burkina Faso et Mali

l'élimination durable du travail des enfants a eu lieu en Argentine en novembre 2017 (voir p.11). C'est dans ce cadre que les résultats et les recommandations issus de la Campagne « It's time to talk » ont été présentés. Ainsi, la voix des enfants travailleurs – qui n'ont pas le droit de participer à l'événement – a indirectement résonné dans les salles de négociations, permettant d'atteindre un résultat symbolique : l'inclusion, dans la déclaration finale de la Conférence, du droit des enfants à exprimer leur opinion et du devoir des politiques et programmes publics de prendre ces opinions en considération. La lutte contre les pires formes de travail des enfants a été de nouveau agendée dans le cadre des Objectifs du développement durable pour 2030. ●

● ● ● ● ●
 ● Au Burkina Faso et au Mali, plusieurs organisations partenaires de Terre des Hommes Suisse ont participé activement à la campagne « It's time to talk ». Les associations qui luttent contre le travail des enfants dans les mines, par exemple, ont organisé des ateliers pour discuter avec les enfants de l'orpillage, de leur présence sur les sites miniers, des raisons, souvent liées à la pauvreté, qui les poussent à effectuer un travail si pénible et dangereux. À travers une cartographie corporelle dessinée sur du papier d'emballage, ils ont, sans complaisance, pointé du doigt les sensations physiques qui accompagnent leur travail. Sur une ligne du temps, filles et garçons ont illustré leur journée, qui commence trop tôt, se termine trop tard, et ne compte que de rares moments de distraction, voire aucun. Les enfants ont identifié les membres de leur entourage qui pourraient (et devraient) s'engager dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants. Les parents n'ont pas été les seuls mentionnés, car d'autres personnes ont un rôle à jouer : les oncles et les tantes (si importants dans les familles en Afrique de l'Ouest), mais aussi les enseignants, les chefs des villages, les maires. En effet, chacun peut, de par son rôle dans la société, améliorer les conditions de vie des enfants travailleurs. ● ● ● ● ●

De la fillette exploitée à la jeune femme engagée

À l'âge de 5 ans, Reshma tissait des tapis. Scolarisée grâce à une association locale, elle œuvre aujourd'hui auprès des enfants exploités. Retour sur son incroyable parcours.

Accroupie toute la journée devant son métier à tisser avec sa petite sœur et sa maman, Reshma a passé ses jeunes années à confectionner des tapis, pour un salaire de misère. Comme elle, des millions d'enfants sont exploités en Inde, pays qui concentre le plus grand nombre d'enfants travailleurs, malgré une loi l'interdisant avant l'âge de 14 ans.

« Quand j'avais 7 ans, j'ai entendu parler du programme du *Center for Integrated Development* (CID) ; il m'a permis de suivre une scolarité tout en continuant à travailler pour aider mes parents. À l'âge de 10 ans, ceux-ci ont été d'accord pour que j'arrête de travailler car ils avaient compris l'importance de l'éducation. J'ai pu poursuivre mes études et j'ai obtenu un master en travail social. »

C'est dans les quartiers défavorisés de Gwalior que Terre des Hommes Suisse soutient l'association locale CID. Ville industrielle du centre du pays, Gwalior compte 1 million d'habitants, dont de nombreuses familles migrantes qui fuient la misère des campagnes. CID y a monté neuf centres éducatifs dont l'objectif est de proposer un rattrapage scolaire aux enfants travailleurs, les aider à retrouver confiance en eux, et sensibiliser les parents au travail des enfants et à l'importance de l'éducation. Chaque année, près de 500 enfants sont ainsi accompagnés.

Afin que les jeunes du centre soient acteurs de leur propre vie et s'impliquent dans leur communauté, vingt groupes de jeunes ont été créés par CID qui les appuie dans



© TdH, Inde, CID

leur organisation et les forme au *leadership* et aux droits de l'enfant – fortement mis à mal dans ces communautés vulnérables (exploitation au travail, abandon scolaire, discrimination de genre, mariage précoce). Aujourd'hui, ce sont ces jeunes *leaders* qui forment à leur tour les groupes locaux et mettent en œuvre des actions communes pour faire respecter les droits de l'enfant.

Les jeunes initient des actions

Reshma a été l'une de ces *leaders*, et à l'origine de l'un des groupes. « Je sais ce que le travail des enfants veut dire, je suis donc contente de pouvoir agir pour les autres. CID m'emploie maintenant pour gérer l'ensemble des groupes de jeunes qui se sont montés petit à petit. »

Réunis chaque mois, ces jeunes coordonnent leurs actions sur les réseaux sociaux. Ils sont impliqués

dans leur communauté, jouent un rôle de vigilance et d'alerte pour les situations à risque, en lien avec les autorités locales qui leur font maintenant confiance : ainsi, vingt mariages précoces ont pu être empêchés, et des jeunes filles kidnappées pour être prostituées ont réintégré leur famille. Les jeunes font également pression sur le gouvernement pour qu'il respecte ses engagements envers les plus démunis : rente pour les orphelins, vélo pour les jeunes filles scolarisées.

Reshma a aujourd'hui 21 ans. Elle est en contact avec de nombreux autres groupes créés en Inde par des partenaires de Terre des Hommes Suisse, afin qu'ils partagent leurs expériences et qu'ils harmonisent leurs actions sur le plan national. Avec une même motivation : la protection et la participation des enfants dans la société indienne. ●

Terre des Hommes Suisse s'engage dans la durée

Si la situation des enfants employés dans la domesticité est reconnue comme étant l'une des formes modernes d'esclavage, les actions concrètes peinent à enrayer un phénomène qui touche des centaines de milliers d'enfants. Un enjeu d'avenir !

Kensia* a 11 ans. Il y a deux ans, sa famille l'a envoyée chez une lointaine parente habitant la capitale, Port-au-Prince, en espérant qu'elle pourrait y manger à sa faim et, enfin, suivre sa scolarité. Une sombre réalité l'a rattrapée. Levée aux aurores, elle a en charge toutes les tâches ménagères et la surveillance des plus petits de la famille. Elle n'a pas été inscrite à l'école primaire malgré l'obligation légale. Depuis quelques mois, elle a été repérée par l'équipe du Foyer Maurice Sixto (FMS) – projet soutenu par la Fondation Air France – et sa patronne la laisse venir au foyer en fin de journée. Un lieu d'accueil chaleureux où, malgré sa fatigue, elle suit une scolarité régulière, et où elle peut s'exprimer et se détendre.

Plus de 200 000 enfants concernés

Lorsque l'on parle de protection des enfants en Haïti, difficile de ne pas évoquer les nombreux cas d'enfants employés comme domestiques, le phénomène étant surtout connu sous le nom de « restaveks » (du créole « reste avec »). Cette situation est cataloguée comme « forme moderne d'esclavage », « pire forme de travail des enfants » ou « exploitation par le travail » par les organisations internationales et les ONG. En 2017, le Comité des droits de l'homme a recommandé une nouvelle fois à l'État haïtien de redoubler d'efforts pour l'élimination progressive du phénomène des restaveks. Le problème est connu et de nombreuses initiatives pour l'enrayer existent, mais le nombre d'enfants concernés

demeure important : plus de 200 000, selon le ministère des Affaires sociales et du Travail en Haïti.

La pauvreté rurale, la centralisation des ressources et des services publics en milieu urbain ainsi que l'incapacité, pour les parents, de satisfaire certains besoins et droits essentiels de l'enfant constituent les fondements de la pratique de la domesticité des enfants. Cette pratique s'enracine donc dans un désir de promotion et de rêve d'un futur meilleur. En réalité, les enfants quittent leur famille, sont souvent méprisés, ils effectuent de durs travaux pendant des heures et subissent parfois des châtimens corporels. La plupart d'entre eux, certains très jeunes, ne fréquentent pas l'école, ce qui compromet fortement leur avenir.

Dans son plan d'action 2017-2020 pour Haïti, Terre des Hommes Suisse renouvelle son engagement pour la protection des enfants restaveks. Ainsi, en plus du renforcement des actions menées par le FMS en termes d'éducation, de formation professionnelle, d'accompagnement psychosocial et de sensibilisation de la population, développera-t-elle son soutien à d'autres acteurs de la société civile. Avec la création de nouvelles synergies, elle vise davantage de changements concrets pour le quotidien des enfants victimes de ce genre d'abus et recherche des solutions pérennes à ce fléau. ●



© TdH, Haïti, David Naville

* Prénom d'emprunt, selon notre politique de protection de l'enfance.

Connaître ses droits, puis oser parler

Au sein d'une école rurale, des enfants travailleurs suivent des ateliers sur leurs droits. Un premier pas pour sortir de l'exploitation. Dernièrement, ils ont réussi à obtenir une assurance santé.

Municipalité de Puna, province de Potosi. Nous entrons dans l'école à l'heure de la pause. Une quinzaine d'enfants viennent saluer chaleureusement les deux animatrices de Pasocap, organisation locale partenaire de Terre des Hommes Suisse qui, depuis quelques mois, mène ici des ateliers avec les enfants travailleurs. Le petit groupe d'élèves âgés de 10 à 12 ans se réunit chaque semaine. Hors de l'école, tous travaillent : l'un est aide-ouvrier, l'autre seconde sa famille dans les champs, un troisième vend sur le marché hebdomadaire de la ville voisine. Le travail, comme l'école, fait partie de leur quotidien. Passé la timidité, les langues se délient peu à peu. Erwin¹, nouveau dans le groupe, nous raconte qu'il travaille dans un atelier de menuiserie depuis 10 mois à raison de 5 heures par jour, y compris le week-end. Et la somme forfaitaire de 3000 boliviens² (environ 440 francs suisses) promis à son père ne devrait lui être payé qu'à la fin de l'année ! Des regards s'échangent en silence. « On ne peut rien faire », entend-on de la petite voix d'Erwin, résigné³. C'est pour rompre ce silence, pour que ce genre de situation d'exploitation des enfants au travail soit détecté et évité que Pasocap a notamment mis en place ces ateliers hebdomadaires dans 14 écoles et collèges de la province, dans les municipalités de Puna, Betanzo, Uyuni et dans la ville de Potosi. Les enfants et les jeunes qui y participent apprennent qu'ils ont des droits non seulement en tant qu'enfants,



© TdH, Bolivie, CN

mais également en tant qu'enfants travailleurs. Alors que, souvent, ils n'osent pas dire qu'ils travaillaient de peur d'être discriminés par les autres élèves, ils réalisent qu'ils ne sont pas seuls dans cette situation et qu'ensemble, ils peuvent peut-être changer leur situation.

Les enfants convoquent le gouvernement

Luz, la responsable du projet, a plus de quinze ans d'expérience dans l'accompagnement des enfants travailleurs. Elle forme aussi les enseignants pour qu'ils puissent être mieux à même de détecter les enfants travailleurs à risque de décrochage scolaire et leur apporter le soutien nécessaire pour qu'ils poursuivent leurs études. Sortir du défaitisme, agir, proposer des solutions, c'est aussi cela, le travail de Pasocap. La coordination avec les services étatiques (*defensorias* notamment), chargés d'apporter un soutien juridique, psychologique et social aux enfants dont les droits sont bafoués, est parfois difficile.

Les restrictions budgétaires, le manque de volonté de certains fonctionnaires et la rotation du personnel entament encore trop souvent leur efficacité (voir aussi la brève info en p. 14). Pasocap leur rappelle leurs responsabilités. Les enfants eux-mêmes jouent un rôle important.

Le 12 juin 2017, journée de la lutte contre le travail des enfants, le syndicat des enfants travailleurs de la ville de Potosi a convoqué les membres du gouvernement local afin de leur faire part de plusieurs de leurs revendications. Celle de pouvoir compter sur une assurance santé a rencontré un véritable écho ; cette assurance sera offerte à tous les enfants scolarisés, qu'ils travaillent ou non, dans le but de diminuer la désertion scolaire. ●

¹ Prénom d'emprunt selon notre politique de protection de l'enfance.

² Le salaire minimum est fixé à 2000 boliviens par mois.

³ Suite à notre visite, le cas a été dénoncé par Pasocap et Erwin a pu être retiré de ce travail sans perdre sa paie. Un accompagnement de la famille est effectué pour éviter toute nouvelle forme d'exploitation de l'enfant.

La parole à Eylah Kadjar Hamouda

Cheffe du secrétariat de la Fédération internationale Terre des Hommes, Eylah Kadjar Hamouda a participé à la 4^e conférence mondiale sur l'élimination durable du travail des enfants, organisée par l'Argentine avec le soutien de l'OIT, du 14 au 16 novembre 2017. Un point sur les enjeux et les résultats de cet événement.



© Aïda Hamouda

TdH : Quelle a été la place accordée à la société civile lors de cette conférence ?

E. K. H. : L'Organisation internationale du travail (OIT) fonctionne avec une structure tripartite où les décisions sont prises conjointement par une

représentation des gouvernements, des employeurs et des travailleurs. Si cette manière de fonctionner comporte certainement des avantages, il y est cependant difficile, pour la société civile, de faire entendre sa voix. Néanmoins, lors de cette conférence, on a pu noter de vrais signes d'ouverture, et un maximum d'acteurs ont pu participer aux débats.

TdH : La conférence a donné lieu à une déclaration qui doit servir de feuille de route pour les États participants.

E. K. H. : Quelques points me semblent particulièrement intéressants : le texte reconnaît par exemple l'importance de « garantir aux enfants qui sont capables de discernement, et aux adultes directement concernés, le droit d'exprimer librement leur opinion sur toute question les touchant ». La Fédération internationale Terre des Hommes avait à cœur de défendre cette position. La question du travail des enfants est extrêmement complexe, de nombreux facteurs et des éléments variés doivent être pris en considération lorsqu'il s'agit de réfléchir à ce problème. Afin d'y répondre de façon pragmatique, le témoignage des enfants et des jeunes concernés est une donnée essentielle et pertinente.

La déclaration souligne par ailleurs qu'en matière de travail, c'est « l'intérêt supérieur de l'enfant et de l'adolescent » qui doit être pris en considération. Un point directement lié au dilemme auquel les ONG doivent faire face. Si la Fédération internationale Terre des Hommes ne revendique en aucun cas le droit des enfants à travailler, elle ne soutient pas non plus une interdiction totale.

Cette position pragmatique nous permet d'être au

plus près de l'intérêt des enfants, car dans la réalité, il est souvent difficile de déterminer si certains types de travaux sont vraiment néfastes pour ces derniers. L'âge, les conditions de travail, l'environnement familial et communautaire, l'accès, ou non, à des services sociaux et à une éducation de qualité sont des éléments qui entrent en ligne de compte lorsqu'il s'agit d'évaluer les risques mais aussi les « avantages » que peut représenter le fait de travailler. La position médiane qui est la nôtre permet donc à la fois de lutter pour l'éradication du travail des enfants et d'améliorer leur protection lorsqu'ils sont contraints de travailler.

TdH : Quelle suite donner à cette conférence ?

E. K. H. : Avec d'autres ONG, nous avons présenté un engagement devant la Conférence, qui place la question du travail des enfants au cœur de notre stratégie des années à venir. Notre but est notamment de promouvoir des mécanismes efficaces de protection tant au niveau des nations que des communautés. Nous souhaitons mettre en place des mesures immédiates ainsi que des outils qui nous permettent de nous attaquer de manière efficace à la question. ●

Plus sur www.time-to-talk.info



© TdH Allemagne, Argentine



La Suisse et le Burkina Faso au bout du fil

Dans le cadre de la campagne Solidarcomm, Terre des Hommes Suisse propose des animations aux écoles. En décembre 2017, des élèves de Meyrin-Village ont pu démonter de vieux portables récupérés et faire le lien avec la traite des enfants.

Afin de sensibiliser les enfants, ici à Genève, sur la traite des enfants dans les mines au Burkina Faso, Terre des Hommes Suisse utilise un fil conducteur original : celui de l'or. Ce métal rare et précieux se retrouve en petite quantité dans tous les appareils électroniques, et notamment dans nos téléphones portables.

Ateliers avec les élèves

Les élèves sont toujours ravis de démonter les appareils – récupérés dans le cadre de la collecte de téléphones usagés (voir encadré) –, puis stupéfaits de découvrir la présence d'or. Avec 0.02 à 0.04 g d'or par téléphone, cela ne représente en moyenne qu'un franc suisse. Cependant, avec 100, 1000 ou encore 10 000 téléphones, le recyclage devient pertinent. Et les appareils contiennent d'autres métaux précieux. Avec un taux de recyclage des déchets urbains d'environ 50 %, la Suisse se place parmi les pays les plus avancés en la matière. Pourtant, seuls 20 % des téléphones portables sont recyclés. On estime que huit millions de

téléphones portables dorment dans les tiroirs, conservés « au cas où ». Grâce à cette première activité de démontage du téléphone, les élèves perçoivent cet appareil si commun sous un autre angle. Tout l'univers du portable est ensuite abordé de façon interactive – sa fabrication, son utilisation, son recyclage et sa fin de vie – à partir d'un jeu de l'oie spécialement conçu pour cette animation.

Des enfants exploités se cachent derrière nos portables

Nos téléphones portables contiennent donc de l'or. Ainsi, plus nous en consommons – en Suisse, nous changeons de téléphone en moyenne tous les 12 à 18 mois –, plus nous utilisons de l'or et d'autres métaux. Ces derniers, comme le niobium et le tantalum présents dans les condensateurs, sont parfois presque aussi rares que l'or et sont issus de zones de conflit. Leur extraction a des conséquences sur l'environnement et la vie de milliers d'enfants. C'est cette prise de conscience que Terre des Hommes Suisse transmet aux jeunes. Non pas

dans le but de les culpabiliser, mais dans celui de les rendre responsables et engagés. Certains ont des notions sur les pays et les techniques d'extraction de l'or. À l'occasion de la Marche de l'espoir en 2015, les élèves avaient été sensibilisés à la réalité d'enfants burkinabè qui travaillent dans les mines. Nombre d'entre eux se souviennent des techniques artisanales d'extraction à la pioche dans des galeries à peine plus larges qu'une bouche d'égout, du broyage essentiellement manuel des roches, de la séparation des poussières d'or à l'aide d'une rampe de lavage, et enfin de l'utilisation dangereuse du mercure pour la purification finale.

Avec une production d'environ 40 tonnes, le Burkina Faso se place au 4^e rang des pays producteurs en Afrique. L'extraction de l'or est devenue la première source de devises du pays, détrônant ainsi le coton, « l'or blanc ». Outre une dizaine de mines d'or exploitées par des entreprises, les autorités estiment à un millier les sites d'extraction artisanale qui emploieraient près d'un million de

personnes, dont des enfants. Ainsi, près de 5 % de la population du Burkina Faso vivrait de l'orpaillage.

Afin de décrire le quotidien de ces jeunes mineurs aux élèves, nous racontons la vie de Salfo, un garçon de 11 ans qui habite le village de Gounghin, dans la région de Kaya. Son récit traite des dangers autour des mines, des difficultés de scolarisation, des rêves de formations pour accéder à un travail moins pénible, moins dangereux et plus stable, de la sensibilisation des parents et des autorités locales. Il se base sur les visites de terrain menées par les équipes de Terre des Hommes Suisse et sur les témoignages recueillis sur place.

Propositions d'actions

Les élèves sont enfin invités à relire une sélection de quelques droits de l'enfant, et à se questionner sur le respect ou la violation de ces droits pour Salfo. Même si le Burkina Faso a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant en août 1990 et la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant en juin 1992, le bilan est unanime : la majorité des droits de l'enfant ne sont pas respectés pour ces jeunes mineurs.

Une question se pose : que pouvons-nous faire, ici à Genève, en tant que consommateurs de téléphones portables ? Après un instant de réflexion, différentes idées émergent : « Si on participait à des actions solidaires pour leur envoyer de l'argent ? » « Si on achetait moins souvent des téléphones ? » « Si on réparait nos téléphones cassés ? » « Si on donnait nos anciens téléphones ? » « Si on recyclait nos vieux téléphones pour récupérer l'or et les autres métaux ? » Suite aux interventions dans l'ensemble des classes de l'école de Meyrin-Village, les élèves ont décidé de collecter les téléphones usagés dans leur entourage et de les déposer dans l'urne mise à leur disposition. Un premier pas vers l'action pour davantage de respect des droits de l'enfant et de l'environnement. ●



L'action Solidarcomm

En 2003, Terre des Hommes Suisse lançait la campagne Solidarcomm de collecte de téléphones portables usagés auprès du grand public, des entreprises et des collectivités publiques. Près de 400 000 téléphones ont pu être récoltés durant ces quinze années. Ils sont systématiquement triés, testés et, aujourd'hui, reconditionnés par PRO, une entreprise sociale à but non lucratif qui offre des emplois à des personnes en situation de handicap. Ils sont, enfin, vendus en Suisse et sur le marché international, ou recyclés. Les bénéfices servent à financer des projets de Terre des Hommes Suisse au Burkina Faso. Ces derniers visent, entre autres, à sensibiliser les Burkinabè aux dangers de l'orpaillage, à offrir des formations professionnelles aux jeunes et à créer des activités génératrices de revenu pour les familles, comme alternatives à l'orpaillage.

Plus sur www.terredeshommesuisse.ch/solidarcomm-meyrin-2017 et www.solidarcomm.ch



La loi bolivienne crée une polémique internationale

En juillet 2014, une nouvelle loi sur le travail des enfants promulguée par le gouvernement bolivien a notamment abaissé l'âge légal à 10 ans (indépendants) et 12 ans (employés), pour autant que le travail ne nuise pas à leur scolarité, à leur dignité ou ne soit considéré comme dangereux. S'en est ensuivie une forte polémique sur le plan international, car cette loi entre en contradiction avec la Convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée par la Bolivie, qui interdit tout travail aux enfants de moins de 14 ans. Aujourd'hui, les *defensorias* chargées d'assurer le respect des conditions de travail sont saturées et incapables de mener à bien les tâches qui leur incombent.

Lire en p. 10.

Protection des enfants contre la traite au Pérou

Près de 1500 enfants et leur famille sont concernés par le programme mené par Terre des Hommes Suisse et ses partenaires pour lutter contre la traite et l'exploitation des enfants dans la zone de Cuzco et du Madre de Dios. Des campagnes de prévention ont lieu plusieurs fois dans l'année.

Terre des Hommes Suisse à Festichoc

Le festival dédié au chocolat aura lieu les 17 et 18 mars 2018 à Versoix. Cette manifestation gratuite invite les familles à la rencontre de plus de 30 artisans chocolatiers. Dégustations, vente, exposition et animations, dont celle de Terre des Hommes Suisse qui propose au public de découvrir les conditions de vie de familles productrices de cacao au Pérou.

Vous pourrez déguster la nouvelle tablette de chocolat Terre des Hommes Suisse issue du commerce équitable et 100 % exempte de travail d'enfant.

À commander sur boutique.terredeshommesuisse.ch

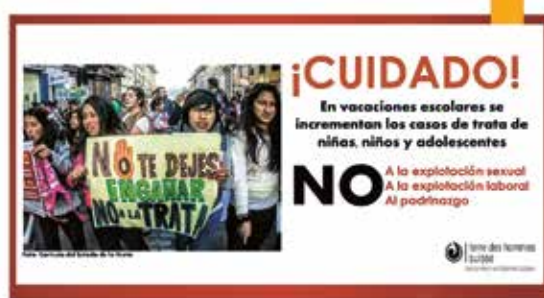
Enjeux régionaux pour les droits de l'enfant

Terre des Hommes Suisse a aujourd'hui trois coordinateurs régionaux qui assurent un relais entre les équipes nationales d'une zone et le siège. En novembre dernier à Genève étaient réunis Vincent Kaboré, Efraín Botero et Ashish Ghosh. Ils ont répondu à des questions concernant la réalité et la promotion des droits de l'enfant dans leur région respective.

À lire sur www.terredeshommesuisse.ch/cr-dde



© TdH, Bolivie, Laurence Froidevaux



© TdH, Pérou, CN



© TdH



© TdH, Inde, CID

Le travail des enfants dans le monde en chiffres*

218 mio d'enfants
ENTRE 5 ET 17 ANS
sont en situation
DE TRAVAIL

152 mio d'enfants
sont considérés comme des
ENFANTS TRAVAILLEURS
Leur travail serait à abolir (moins de 12 ans, sécurité, nombre d'heures).
Près de la moitié d'entre eux effectuent des tâches considérées comme dangereuses.

66 mio d'enfants
effectuent des
TÂCHES « LÉGÈRES »
pour moins de 14 heures par semaine (entre 12 et 14 ans) ou travaillent légalement pour moins de 43 heures par semaine (entre 15 et 17 ans).

1 enfant / 10
TRAVAILLE



Ce chiffre varie fortement selon les pays, les régions, les secteurs et les occupations.

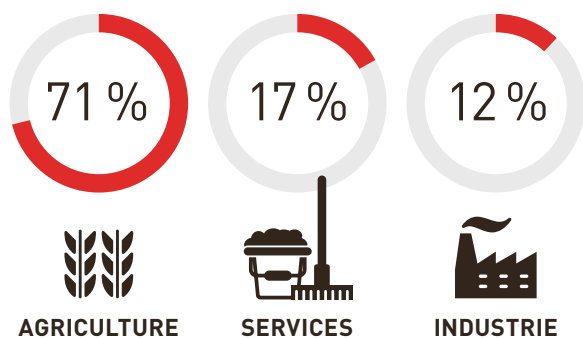


Près de la moitié des enfants travailleurs ont entre
5 et 11 ans.

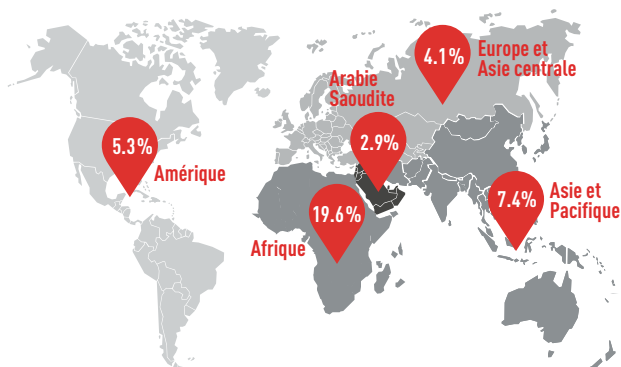
88 mio DE GARÇONS
64 mio DE FILLES

Ce chiffre ne prend pas en compte le travail domestique, principalement effectué par les filles.

Secteurs de travail



Même s'il existe davantage dans les pays à bas revenus, le travail des enfants est présent partout.



Grâce notamment au travail des ONG sur le terrain et des pressions internationales, **le nombre d'enfants travailleurs a diminué cette dernière décennie.** Des progrès qui nous encouragent à poursuivre notre action.

* Sources : ILO/UNICEF.



Chaque enfant a le droit
à une protection contre
toute forme de violence.